

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Accès santé - LAS

Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits



Composante
UPHF,
Université
Polytechnique
Hauts-de-
France

Présentation

Cette licence s'appuie sur les disciplines enseignées au sein de l'université pour offrir à l'étudiant la possibilité de choisir ses cours en fonction de son projet personnel. Chaque étudiant choisit à la carte dans les catalogues des cours des composantes ou établissement composante de l'UPHF (INSA HdF, IUT et ISH) les cours qu'il désire suivre ainsi que les cours liés à la santé.

Pour les étudiants qui possèdent déjà un projet, le choix de leurs modules de formation devra leur permettre de le concrétiser. Si l'étudiant porte un projet entrepreneurial, il aura l'opportunité d'intégrer le HUBHOUSE de l'UPHF.

Pour les étudiants dont le projet personnel et professionnel n'est pas défini à l'obtention du bac, un accompagnement spécifique est à leur disposition pour l'élaborer. A la fin de la première année, l'étudiant peut, s'il le souhaite, changer de filière et rentrer en L2 dans une licence disciplinaire.

La licence option santé propose des enseignements liés à l'option "accès santé" qui sont dispensés le vendredi à l'université de Lille, Faculté de Médecine Henri Warembourg.

- * Langue vivante 1 : Anglais
- * Langue vivante 2 : Pas de LV2
- * Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

Objectifs

Une licence LAS permet de suivre une formation de licence et en même temps les enseignements de l'option "Accès Santé". Après une première année LAS mais aussi pendant son cursus de licence, l'étudiant peut candidater dans les filières de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique, ou dans d'autres formations conduisant à des diplômes paramédicaux.

L'admission dans ces filières de santé passe par un processus de sélection qui prend en compte les notes obtenues dans la formation de licence, et le cas échéant, le résultat à des épreuves orales spécifiques.

Si finalement, l'étudiant ne fait pas le choix de poursuivre vers les filières de santé ou s'il n'y est pas admis, il peut bien sûr poursuivre en licence jusqu'à son obtention.

Savoir-faire et compétences

La formation offre l'opportunité d'acquérir le socle commun des blocs compétences suivants :

- * Définir et réaliser un projet
- * Interagir dans un environnement international (en maîtrisant une langue étrangère et les outils numériques)
- * Appréhender les enjeux contemporains et de demain

- * Préparer concours santé en maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie
- * Savoir mobiliser des compétences en matières d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- * Faire preuve de curiosité
- * Avoir envie de s'inscrire dans des projets
- * Être sensibiliser aux pratiques du domaine d'activités visées
- * Souhaiter développer ses projets personnel et professionnel incluant une démarche entrepreneuriale, si celle-ci est nécessaire
- * Avoir un projet professionnel mobilisant des compétences pluridisciplinaires
- * Pour l'option santé, souhaiter s'intégrer dans le milieu de la santé.

Admission

Conditions d'admission

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur [Parcoursup](#).

Après une préselection sur dossier, l'entretien a pour objet l'évaluation de la pertinence du projet personnel, de la motivation et de la curiosité des candidats retenus. Sa durée sera de 20 minutes.

Modalités d'inscription

Une fois votre admission prononcée, vous devez procéder à votre inscription administrative à l'université.

- * Inscription en ligne : <https://inscription.uphf.fr/>
- * Droits d'inscription : <https://www.uphf.fr/etudiant/scolarite/inscription/droits>
- * Renseignements sur le site de l'université : <https://www.uphf.fr/candidature-inscription>

Droits de scolarité

[Droits d'inscription](#)

Pré-requis obligatoires

- * Savoir mobiliser des compétences en matières d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
- * Faire preuve de curiosité
- * Avoir envie de s'inscrire dans des projets
- * Être sensibiliser aux pratiques du domaine d'activités visées
- * Souhaiter développer ses projets personnel et professionnel incluant une démarche entrepreneuriale, si celle-ci est nécessaire

Et après

Poursuite d'études

L'étudiant pourra poursuivre en maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie si réussite au concours.

En cas d'échec, l'étudiant pourra rebondir en élaborant un projet professionnel dans le milieu de la santé.

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat pédagogique L3P

☎ 03.27.51.10.30

✉ caroline.baudry@uphf.fr

Responsable pédagogique L3P

✉ antonio.pinti@uphf.fr

Lieu(x)

📍 CAMPUS MONT HOUY - VALENCIENNES